

LES PRETRES ET LES CONSEILS DE LA PAROISSE

CURÉ : P. JEAN-FRANÇOIS GALINIER - PALLEROLA

PRÊTRE ETUDIANT AU SERVICE DE LA PAROISSE : M. L' ABBÉ TOUSSAINT DAMAN

ÉQUIPE D'ANIMATION PAROISSIALE : JACQUES BOISSEUIL, XAVIER BOONE, VINCENT DESFORGES, SR ROSALIA FACHINI, GUILLAUME HUBERT, ANNE-FRANCE OSIO, PELAGIE SEHO

CONSEIL ECONOMIQUE : JACQUES BOISSEUIL, JEAN-BRICE CUSSAC, JEAN-PAUL DEKNUIDT, MARIE-AMELIE FIESHI, ANNE DE LA SAUZAY, GUILLEMETTE VIALAR

CULTE

Samedi soir, messe anticipée du dimanche : 18 h. Dimanche : Messe à 10 h. 30.

17 h messe dans le rite maronite (langue arabe et française, consécration en araméen).

En semaine : du lundi au vendredi messe à 18 h. Confessions après la messe en semaine.

Après la messe du mercredi soir : vêpres avec les religieuses présentes sur le territoire paroissial.

Vendredi, 18 h 30, adoration du Saint Sacrement et confessions avec l'abbé Toussaint.

20 h – 22 h, chapelet, adoration du Saint Sacrement, *Lectio divina* ou messe, avec la paroisse maronite (liturgie maronite en français).

PERMANENCE D'ACCUEIL

MERCREDI 16 H – 18 H, JEUDI 10 H – 12 H, SAMEDI 10 H - 12 H, SAUF VACANCES SCOLAIRES.

POUR NOUS JOINDRE : 05 61 80 98 46

sec.saintfrancois@gmail.com

Pour soutenir la paroisse : <https://don.diocese-toulouse.org/quete>

INTENTIONS DE MESSE

Déposer une intention de messe : durant les permanences d'accueil, par téléphone, mail, courrier.

BAPTEMES : bapteme.saintfrancois@gmail.com

MARIAGES : mariage.saintfrancois@gmail.com

FUNERAILLES : 07 68 66 32 07

FAIRE UN DON OU PARTICIPER AU DENIER DE L'ÉGLISE

Les enveloppes du denier du culte sont au fond de l'église.

Chèques à l'ordre d'ADT Paroisse Saint François d'Assise

En ligne : <https://don.diocese-toulouse.org/denier-eglise/~mon-don/>

Retrouvez les informations et les actualités de la Paroisse

<http://toulouse.catholique.fr/Paroisse-de-Saint-Francois-d-Assise>

DIRECTEUR DE PUBLICATION : P. JEAN-FRANÇOIS GALINIER-PALLEROLA



PAROISSE SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE

Doyenné Saint-Dominique et Saint-François

Église St François d'Assise : 106 av. Camille Pujol, 31500 Toulouse

Salle Sainte Claire : 106 avenue Camille Pujol 31500 Toulouse

Presbytère : 37 av. Raymond Naves, 31500 Toulouse

Salle Saints Pierre et Paul : 7 rue Victor Basch 31500 Toulouse

Bulletin paroissial 2023/1

Bulletin du 1^{er} janvier au 5 février 2003

C'EST MON CORPS !

« C'est mon corps, j'en fais ce qui me plaît. »

J'ai entendu ce sophisme pour justifier l'avortement : choix exclusif de la mère enceinte, sans tenir compte ni du droit de l'enfant à naître, ni de celui du père, ni de celui du pays. Je l'ai encore entendu récemment pour justifier le suicide assisté. Le choix est purement personnel, subjectif, indifférent en fait entre mourir et vivre, soumis aux circonstances. Sophisme car oui, il s'agit bien du corps de la personne qui parle et de personne d'autre. Mais le droit de quelqu'un sur son propre corps n'est pas absolu. La patrie a un certain droit sur le corps des citoyens : droit de mobiliser la personne, corps et âme, pour la défense et le service de tous. Dieu, créateur de ce corps, en est le maître, Lui qui a créé l'homme pour l'adorer et le servir, qui met devant les yeux de l'homme la vie et la mort, mais l'exhorte à choisir la vie !

L'idéologie libérale considère le corps comme une marchandise. Rien ne doit entraver le libre marché entre celui qui vend son corps et celui qui l'achète. La technique tient lieu de loi morale. Quand le corps se dégrade, il perd toute valeur. Il est donc loisible de le supprimer, comme on supprime un produit périmé. Si c'est possible, c'est à faire, c'est le progrès ! Et c'est moins cher que de généraliser les soins palliatifs.

Pourtant mon corps n'est pas un simple objet sur lequel je disposerais d'un droit de propriété total et intégral. Il est immoral de vendre son corps, en totalité ou en morceaux, ou même de le louer pour porter l'enfant d'autrui ou qu'une personne en jouisse.

Le corps n'est pas une simple enveloppe charnelle de l'âme. Il est constitutif de la personne humaine. L'âme et le corps sont à l'image de Dieu : ni l'âme seule, ni le corps seul, mais l'âme et le corps ensemble. Baptisé, le corps devient le Temple de l'Esprit Saint. C'est pourquoi le cadavre est honoré par l'encens lors des obsèques. L'âme séparée provisoirement du corps par la mort attend de retrouver un nouveau corps, spirituel, à la résurrection, quand Dieu fera « toute chose nouvelle ». Lors du mariage, les époux se donnent mutuellement leur corps avec toute leur personne, créant droits et devoirs réciproques.

Le Fils éternel du Père a pris chair de la Vierge Marie. Jésus a donc un corps d'homme, tout en étant Dieu. Son corps, Jésus le donne : « *Prenez et mangez-en tous, Ceci est mon corps livré pour vous.* » Il est le premier homme à connaître la métamorphose du corps de chair en corps de gloire. Baptisés et nourris du corps ressuscité de Jésus, nous attendons tous « *la résurrection de la chair et la vie éternelle* » ;

P. Jean-François GALINIER-PALLEROLA



web

DÉCLARATION DE LA CONFERENCE DES EVEQUES (C.E.F.)

« Toute vie est un don pour ce monde », déclaration du Conseil permanent de la Conférence des évêques de France du 9 décembre 2022 au sujet de l'inscription du droit à l'avortement dans la constitution.

Jeudi 24 novembre 2022, l'assemblée nationale a voté à une large majorité l'inscription du droit à l'avortement dans la constitution. Au nom des évêques de France, nous voulons dire notre inquiétude devant ce que signifierait cette inscription. Nous souhaitons redire ce qui nous semble au contraire fondamental : toute vie est un don pour ce monde, un don fragile et précieux, infiniment digne, à accueillir et à servir depuis son commencement jusqu'à sa fin naturelle.

Il y a aujourd'hui près de 220.000 avortements par an en France. Chiffre record dans la Communauté européenne, chiffre qui ne diminue pas et tend même à augmenter. Comment pourrions-nous voir cette réalité dramatique comme le seul exercice d'un droit pour les femmes ou encore comme un progrès ? N'est-ce pas surtout le signe de l'échec de toute une société pour éduquer et accompagner, soutenir socialement, économiquement et humainement celles et ceux qui en ont besoin ?

Le commandement biblique « Tu ne tueras pas » inscrit dans toutes les consciences au-delà de celles des seuls croyants confie tout être humain à la responsabilité de tous les autres. Ces enfants à naître, nous en sommes d'une certaine façon tous responsables. Ainsi, le vrai progrès ne serait-il pas que nous puissions nous mobiliser tous ensemble, croyants et non-croyants, pour que l'accueil de la vie soit davantage aidé et soutenu ? La vraie urgence ne serait-elle pas d'aider au moins les couples ou les femmes qui, aujourd'hui, n'ont pas réellement le choix et ne peuvent garder leur enfant en raison des contraintes sociales, économiques, familiales qui pèsent sur eux ou sur elles, et trop souvent sur elles seules ?

Nous reprenons les mots du pape François qui, toujours aux côtés des plus pauvres, écrivait en 2013 dans sa première exhortation apostolique *Evangelii Gaudium* : « cette défense de la vie à naître est intimement liée à la défense de tous les droits humains. Elle suppose la conviction qu'un être humain est toujours sacré (...) dans n'importe quelle situation et en toute phase de son développement. (...). Si cette conviction disparaît, il ne reste plus de fondements solides et permanents pour la défense des droits humains, qui seraient toujours sujets aux convenances contingentes des puissants du moment. » (n°213).

Aux côtés de bien des hommes et des femmes de bonne volonté, les catholiques continueront à servir ces droits et cette dignité des plus faibles. Ils prient aussi pour les couples et les femmes confrontés à ce drame de l'avortement. Nous redisons notre reconnaissance à toutes celles et tous ceux qui se mobilisent pour aider, accompagner, écouter, soutenir, consoler sans jamais juger ainsi qu'à tous les élus qui auront le courage – par leur vote et leur engagement – de « faire avancer la culture de la vie » (pape François, audience du 5/02/2017).

Mgr Éric de Moulins-Beaufort, archevêque de Reims et Président de la CEF,
Mgr Vincent Jordy, archevêque de Tours et vice-président de la CEF,
Mgr Dominique Blanchet, évêque de Créteil et vice-président de la CEF,
Card. Jean-Marc Aveline, archevêque de Marseille,
Mgr Laurent Ulrich, archevêque de Paris,
Mgr Dominique Lebrun, archevêque de Rouen,
Mgr Sylvain Bataille, évêque de Saint-Etienne,
Mgr Pierre-Antoine Bozo, évêque de Limoges,
Mgr Alexandre Joly, évêque de Troyes,
Mgr Matthieu Rougé, évêque de Nanterre

RETOUR DE L'ABBÉ TOUSSAINT

Après trois mois au Burkina Faso pour ses recherches dans le cadre d'un doctorat en anthropologie, M. l'abbé Toussaint DAMAN est revenu à Toulouse et repris son service dans notre paroisse.

OBSÈQUES CÉLEBRÉES EN DÉCEMBRE

Victorine GAILLARD, 88 ans

Joël MÉDARD, 79 ans

Marcelle VAISSIER, 98 ans

François ROUBELLAT, 81 ans

Jannine MOULET, 91 ans

CALENDRIER

Dimanche 8 janvier, Épiphanie, partage d'un gâteau des Rois après la messe.

Mardi 10 janvier, 20 h 30, première réunion de préparation au mariage.

Samedi 14 janvier, 11 h, Assemblée générale des Amis de Saint-François.

Lundi 6 janvier, 20 h 30, réunion de l'Équipe d'Animation Paroissiale.

Samedi 28 janvier, Saint Thomas d'Aquin, 10 h, messe à l'église des Jacobins.

Jeudi 2 février, Présentation du Seigneur (Chandeleur), 18 h, messe.

BONNE ET SAINTE ANNÉE 2023 !